

Fiche de données de sécurité pour AIREX[®] C70

Conformément au règlement (EC) No. 1907/2006 & GHS

Page 1 de 3

établi : Janvier 23, 2017
GM--SDS-026

1.	Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise AIREX [®] C70 Mousse rigide (C70.40, C70.48, C70.55, C70.75, C70.90, C70.130, C70.160, C70.200, C70.250) <i>Utilisation de la substance / préparation:</i> Ame de constructions sandwich <i>Identification de la société / entreprise:</i> Airex AG 5643 Sins, Switzerland Tel +41 41 789 66 00 Fax +41 41 789 66 60
2.	Identification des dangers AIREX [®] C70 ne constitue pas de danger pour la santé et ne présente aucun risque pour l'environnement. <i>Effets possibles sur la santé:</i> - Nocif en cas d'inhalation de vapeurs ou de poussières fines produites pendant l'usinage (meulage, sciage, ...) et le thermoformage. - Nocif en cas d'ingestion de poussières fines produites pendant l'usinage (meulage, sciage, ...).
3.	Composition / Informations sur les composants Mousse rigide de PVC modifié par des polymères et des amides aromatiques. Agent d'expansion: Dioxyde de carbone (CO ₂ / produit par la réaction de l'eau avec des composants d'Isocyanate). Autres ingrédients: Résidus chimiques d'agent chimique auxiliaire d'expansion (compris Diazene-1,2-dicarboxamide (C,C'-azodi(formamide)) (ADCA, CAS-Nr. 123-77-3) (< 0.5% w/w). Pigments organiques. Stabilisateurs.
4.	Premiers secours <i>Inhalation des fumées de traitement:</i> Transporter la personne concernée à l'air frais; demander des soins médicaux si les irritations persistent. <i>Inhalation des gaz en cas d'incendie:</i> Transporter la personne concernée à l'air frais et demander des soins médicaux. <i>Contact avec la peau:</i> Laver avec de l'eau. <i>Contact avec les yeux:</i> Rincer avec de l'eau s'il y a des irritations qui se développent. <i>Ingestion:</i> Aucune mesure spéciale requise. Demander un médecin s'il y a des symptômes.
5.	Mesures de lutte contre l'incendie <i>Moyen d'extinction approprié:</i> Mousses d'extinction, spray d'eau, poudre d'extinction, dioxyde de carbone. <i>Moyen d'extinction à ne pas utiliser:</i> Jet d'eau direct. <i>Produits de la combustion dangereux:</i> Chlorure d'hydrogène (HCl) et gaz cyanhydrique (HCN). Utiliser un appareil de protection respiratoire à circuit fermé.
6.	Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle Aucune mesure spéciale requise.
7.	Manipulation et stockage <i>Manipulation:</i> Assurer une bonne ventilation et une aspiration sur les machines de traitement et aux endroits où le développement de poussières est possible. <i>Stockage:</i> Ranger le matériau loin de toute source d'incendie. Danger de charge électrostatique dans des locaux très secs.

www.airexbaltekbanova.com



Europe | Middle East | India | Africa

Airex AG
5643 Sins, Switzerland
T +41 41 789 66 00 | F +41 41 789 66 60
corematerials@3AComposites.com

North America | South America

Baltek Inc.
High Point, NC 27261, USA
T +1 336 398 1900 | F +1 336 398 1901
corematerials.americas@3AComposites.com

Asia | Australia | New Zealand

3A Composites (China) Ltd.
201201 Shanghai, China
T +86 21 585 86 006 | F +86 21 338 27 298
corematerials.asia@3AComposites.com

Fiche de données de sécurité pour AIREX® C70

Conformément au règlement (EC) No. 1907/2006 & GHS

Page 2 de 3

établi : Janvier 23, 2017
GM--SDS-026

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures générales de protection:

Assurer un renouvellement de l'air suffisant lors de la mise en oeuvre. L'air vicié ne doit pas retourner dans le circuit de ventilation. S'il est impossible de ventiler suffisamment la place de travail, le port d'une protection respiratoire (filtre A2P3) est exigé.

Valeurs limites sur la place de travail

Poussière	Source	Type de valeur	Valeur (mg/m ³)	Remarques
Particules inhalables	SUVA	Valeur VME	10	

Gaz / vapeurs	Source	Type de valeur	Valeur (mg/m ³)	Remarques
Tétraméthylsuccinonitrile	SUVA	Valeur VME	3	
Méthacrylonitrile	SUVA	Valeur VME	3	

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire: Masque de protection respiratoire efficace
Gants: Gants
Protection oculaire: Lunettes de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique / forme: Plaques de mousses polymériques avec structure de cellules visible.
Couleur: Dépend de la densité nominale.
Température de transition vitreuse: 65 - 80 °C ISO 537
Température de décomposition: > 220 °C
Température d'inflammation: 380 °C ASTM D 1929
Densité apparente: 30 - 350 kg/m³ ISO 845
Solubilité: Insoluble dans: Eau, eau salée, acides, alcalis, hydrocarbures aliphatiques.
Soluble dans: Hydrocarbures aromatiques, acétone, hydrocarbures chlorés.

10. Stabilité and réactivité

Informations générales: Stable sous conditions normales.
Conditions à éviter: Températures élevées (> 180 °C).
Matières à éviter: Pas applicable.
Produits de décomposition dangereux: Tétraméthylsuccinonitrile (TMSN)
 Méthacrylonitrile
 Sobutyronitrile
 Gaz chlorhydrique (HCl)
 Gaz cyanhydrique (HCN) (petites quantités)
 Monoxyde de carbone (CO)
 Dioxyde de carbone (CO₂)

Fiche de données de sécurité pour AIREX® C70

Conformément au règlement (EC) No. 1907/2006 & GHS

Page 3 de 3

établi : Janvier 23, 2017
GM--SDS-026

11. Information toxicologiques	
<i>Expérimentations toxicologiques:</i>	Pas de résultats connus.
<i>Expérience des personnes:</i>	
<i>Contact avec la peau:</i>	Les poussières de mousse peuvent causer des irritations chez les personnes à peau sensible.
<i>Contact avec les yeux:</i>	Poussière peu causer des irritations.
<i>Inhalation:</i>	Poussière peu causer l'irritation des voies respiratoires. En cas de processus Durant plusieurs heures (sciage, meulage ou traitement thermique) dans des locaux confinés sans une ventilation suffisante, le travail sans protection respiratoire pourrait provoquer un malaise, une perte de connaissance ou des céphalées.
<i>Ingestion:</i>	Pas d'effets connus.
12. Information écologique	
<i>Écotoxicité:</i>	Le contenu total des métaux lourds est <100 mg/kg [ppm].
<i>Mobilité:</i>	Pas soluble dans l'eau, des effets sur l'eau souterraine ne sont pas probable.
<i>Persistence et dégradabilité:</i>	Biologiquement difficilement dégradable.
13. Considérations relatives à l'élimination	
En fonction de la législation des autorités locales, le produit peut être détruit dans un centre spécialisé de traitement des déchets. L'incinération est possible dans les installations équipées de cheminées d'évacuation de gaz purifiés.	
14. Informations relatives au transport	
Chemin de fer RID	Pas de limitations.
Toute ADR	Pas de limitations.
Mer IMDG Code	Pas de limitations.
Air ICAO-TI/IATA-DGR	Pas de limitations.
UN-Classification	Non demandé.
15. Informations réglementaires	
La mousse plastique rigide AIREX® C70 n'exige aucun marquage selon les directives concernant les substances et préparations dangereuses ou n'est pas concerné par les règlements suivantes:	
- Europe: Directive 67/548/CEE (relative aux substances dangereuses), Directive 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses), règlement (CE) n° 1272/2008 (« CLP »).	
- US: OSHA réf.29 CFR 1910.1200 and réf. 49 CFR 171.8 (EPA 40 CFR 117) du département des transports des États-Unis applicables aux déversements, aux fuites et à l'élimination.	
- Canada: SIMDUT et TMD.	
16. Autres informations	
Cette édition de la fiche de sécurité remplace celle du Novembre 11, 2010.	
Les informations données ci-dessus sont correctes et correspondent à l'état de nos connaissances à ce jour. Nous ne pouvons toutefois fournir aucune garantie quant à leur exactitude ni quant aux résultats que pourrait entraîner leur utilisation. Ces informations ne visent aucunement à léser des droits de brevets existants et n'impliquent aucune atteinte à ces droits.	